

Jean-Pierre Hapiot,
Secrétaire général de la Section du Parti Communiste de Loos, Haubourdin et environs
20, rue Paul Valéry
59320 Hallennes-lez-Haubourdin



à

Monsieur Daniel Rondelaere
Maire de Loos
104 Rue Maréchal Foch
59120 Loos

Hallennes-lez-Haubourdin, le 15 mai 2012

Objet : demande de rendez-vous pour discuter des dysfonctionnements constatés lors de la cérémonie du train de Loos le 8 mai 2012

Monsieur le Maire

Les membres de la section du parti communiste de Loos, Haubourdin et environs tiennent à porter à votre connaissance les dysfonctionnements auxquels ils ont assisté dans le déroulement de la cérémonie commémorative du 8 mai dernier qui, comme chaque année, rendait hommage aux déportés du train de Loos et souhaitent exprimer leur indignation concernant la façon dont ils ont été traités ce jour-là.

Vous le savez, le train de Loos, le dernier train de déportés, emmena vers les camps de déportés le 1^{er} septembre 1944 environ 871 détenus politiques tous résistants, regroupés depuis quelques jours par les SS dans les cellules de la prison de Loos. Peu en reviendront vivants. Vous le savez aussi, ces prisonniers politiques, ces résistants étaient dans leur très grande majorité des communistes. C'est pourquoi depuis de nombreuses années, le parti communiste s'associe à cette cérémonie par le dépôt d'une gerbe. Cette participation commune et fraternelle, gagnée de haute lutte par les camarades de notre section, avait donné lieu à une coutume selon laquelle les représentants de la municipalité intervenaient en premier lieu, ranimant la flamme du souvenir, déposant une gerbe ; ensuite, ils laissaient la place aux représentants de la section du parti communiste de Loos qui, à leur tour, déposaient une gerbe. La cérémonie s'achevait après le dépôt de notre gerbe.

Cette année, à notre grande surprise, cette habitude a été totalement bouleversée. Certes, en raison des travaux à la prison de Loos, c'est dans le nouveau cimetière de Loos, en face d'un « monument » provisoire que nous nous trouvions et ceci pourrait justifier quelques « maladresses » dans l'organisation de la cérémonie. Cependant, rien ne justifiait la façon dont la cérémonie s'est déroulée : après le dépôt de gerbe, l'Adjoint au Maire a prononcé quelques paroles. Un hommage aux déportés ? Pas du tout. C'est pourtant bien pour eux que nous étions là ! Monsieur l'Adjoint au Maire s'est contenté de rappeler les raisons pour lesquelles le mémorial avait été provisoirement déplacé et d'inviter chacun à se rendre à une autre cérémonie du souvenir, les incitant à se disperser avant que nous puissions déposer notre gerbe. C'est donc avec le même respect envers ces hommes qui ont perdu la vie pour leur engagement politique et dans la résistance, mais SEULS que nous avons déposé notre gerbe.

.../...

Nous avons été violemment choqués de constater que dans les paroles de Monsieur l'Adjoint au Maire aucune allusion n'a été faite à ces déportés qui pour beaucoup d'entre eux sont morts en raison de leur engagement politique, de leur engagement en tant que résistants. Nous nous sommes sentis violemment outragés par une attitude qui reflétait une volonté évidente de nous évincer en tant que communistes.

Les faits sont là : un grand nombre de déportés du train de Loos étaient des résistants communistes et notre volonté de leur rendre hommage est légitime. Nous n'acceptons pas qu'à la première occasion, notre présence soit remise en cause.

Nous sollicitons donc un rendez-vous pour qu'ensemble, nous adoptions un protocole juste et satisfaisant pour tous lors des prochaines commémorations.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

J. P. Hapiot